

Avril - mai 2025

Conseil communal de Chavornay

Rapport de la Commission de
Gestion 2024

CHAVORNAY



au fil du Talent

Table des matières

• Préambule	1
• Administration générale - Ressources humaines - Relations extérieures Déchets - Forêts - Domaines - Parcs & Promenades	3 - 9
• Travaux - Services industriels - Eau - Epuration	11 - 15
• Contrôle des habitants - Sécurité publique Intégration des étrangers/CISEROC - Voirie - Pompiers/ORPC	17 - 20
• Instruction publique - Parascolaire - Petite enfance - Affaires sociales EJED - Séniors	22 - 25
• Aménagement du territoire - Police des constructions - Urbanisme Salubrité	27 - 29
• Finances - Vente de terrains communaux - Développement économique Energies renouvelables - Informatique	31 - 33
• Gestion des bâtiments - Locations - Conciergerie - Sociétés locales Patrimoine communal - Culture	35 - 38
• Conclusions	39

Au Conseil communal de Chavornay

Rapport de la Commission de Gestion 2024

Commission composée de :

Mesdames : Aline Baù (CHAV. ENS), présidente
Nadia Gloor (PS/GSE/V)

Messieurs : Gaël Maire (PLR+Ind.)
Yves Reymond (PS/GSE/V)
Umberto De Gregorio (PLR+Ind.)
Gilles Mottaz (PLR+Ind.)
Michel Duvillard (PLR+Ind.)

Madame la Présidente,
Madame la Syndique
Madame et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

En conformité avec le mandat qui lui a été confié, la Commission de gestion (CG) s'est réunie à 18 reprises entre le début avril et la fin de mai 2025. La présidente remercie les membres de la Commission ad hoc d'avoir porté un regard attentif concernant la gestion de notre Commune pendant l'année 2024, cela dans un climat de travail sain et collégial tout au long de l'analyse du rapport.

La CG a décidé de reprendre la même modalité de l'année précédente : de proposer à la Municipalité que les membres de celle-ci soient auditionnés, dans la mesure du possible, accompagnés de leur chef de service ou d'un collaborateur. Ce souhait a permis d'élargir la discussion et d'avoir une approche plus complète des activités réalisées au sein des différents dicastères. A la suite de l'étude du rapport de gestion 2024, nous avons rencontré les sept Municipaux, presque tous accompagnés. Grâce à un climat constructif et positif, nous avons pu échanger et poser toutes les questions utiles à la bonne compréhension de ce dernier. La CG a pu visiter le réservoir de l'Esserton, qui fait partie du patrimoine communal.

La CG remercie Mme la Syndique, Mme la Municipale et MM. les Municipaux pour leur disponibilité et toutes les réponses claires et détaillées transmises lors des auditions. Nous remercions également les chefs des services et les collaborateurs qui les ont secondés lors des rencontres.

Les rapports de chaque dicastère sont complets, précis et intelligibles. Seuls les points nécessitant un éclaircissement seront repris dans le présent rapport.
Durant ces 2 derniers mois, la CG a procédé comme suit :

- Analyse du rapport de gestion 2024
- Auditions de la Municipalité
- Suivi des préavis 2023 et 2024
- Suivi des vœux du précédent rapport
- Vœux nouveaux

Administration générale

Ressources humaines

Relations extérieures

Déchets

Forêts

Domaines

Parc & Promenades

Dicastère de Mme Laurence Marchand

Pages 5 à 15 du rapport de gestion 2024.

La Commission a rencontré Mme Laurence Marchand, Syndique, accompagné de M. Serge Willommet (secrétaire municipal) le lundi 19 mai 2025.

Présents : Mme Nadia Gloor et Aline Baù.
MM. Umberto De Gregorio, Gilles Mottaz, Gaël Maire, Yves Reymond et Michel Duvillard.

Entretien avec M. Serge Willommet

Serge Willommet est le secrétaire municipal depuis 9 ans (juillet 2016). Il se définit comme la courroie de distribution entre la Municipalité et les employés. Le lendemain de la séance hebdomadaire de Municipalité, il fait un retour des décisions municipales de la veille aux chefs de service. Sa tâche ne se limite pas à cette communication, mais il s'assure aussi de leur suivi. Chaque chef de service a également une séance hebdomadaire avec le municipal en charge de son dicastère. Les caractéristiques d'un secrétaire municipal sont d'être curieux et discret. Il doit savoir gérer en même temps un certain nombre de dossiers de services différents. Il doit également être attentif à l'évolution de la législation, aux aspects juridiques (signale aux chefs de service l'entrée en vigueur de nouvelles lois et règlements). Il est également responsable RH ainsi que des apprentis (formateur en entreprise). Il est épaulé par une secrétaire adjointe (Mme Véronique Malherbe), qui a déjà officié avant son arrivée. La CG remercie M. Serge Willommet pour sa disponibilité lors de cette audition.

Hors rapport

La CG a constaté la présence constante de M. Olivier Bischof dans plusieurs services. La CG a exprimé sa préoccupation concernant l'augmentation de la masse de travail de ce dernier. Mme la Syndique nous informe que c'est une volonté de la Municipalité de lui donner plus de responsabilités, tout en formant des collaborateurs afin de le seconder dans les différents domaines.

Vœux de la Commission de gestion

Suivi des vœux 2022

Vœu n° 1 de 2022

A la suite des auditions des différents dicastères, la CG constate l'impuissance de la Municipalité face à l'augmentation du trafic poids lourds au sein de nos trois villages. Selon les comptages effectués aux mois de février, mars et avril 2023, ce sont en moyenne 780 poids lourds (camions, camions avec remorques et trains routiers) qui transitent quotidiennement par la route de Corcelles. Hormis les coûts engendrés pour la réfection des infrastructures routières, la CG souligne également l'impact sanitaire de ce trafic sur la population (bruits, pollution, dangerosité, stress, etc.). En s'appuyant sur ces données, la CG demande à la Municipalité de chercher du soutien auprès d'élus cantonaux, voire nationaux, pour faire avancer les discussions avec les différents partenaires (l'Office fédéral des routes, service douanier, etc.).

Réponse de la Municipalité

La Municipalité, consciente de cette problématique, cherchera le soutien tant que faire se peut auprès des différentes instances.

Une rencontre régulière est planifiée avec les services douaniers et les entreprises et elle perdurera.

Une analyse fine sera faite quant aux différents types de véhicules annoncés dans les statistiques de comptage.

Une table ronde est sollicitée auprès de l'ADNV avec les élus des Communes alentours afin d'évoquer la problématique des transports routiers dans la région.

La Municipalité, comme expliqué à la CG, rencontre chaque année les services douaniers. Les technologies de contrôles des marchandises se perfectionnent ce qui permet une diminution notable du nombre de poids lourds vérifiés sur le site de la Commune par les douanes.

Il est tout de même important de relever que la présence d'un site industriel implique des transports. Toutefois, la Municipalité ne relâche pas sa vigilance pour une régulation des transits.

La CG félicite la Municipalité pour les efforts entrepris et encourage cette dernière à les poursuivre.

Le vœu n° 1 reste ouvert

Vœu n° 3 de 2022

Pour mémoire, il y a quelques années, lors de sa dissolution, la Société Industrielle et Commerciale (SIC) a alloué une somme de CHF 5'000 dédiée à la pose d'un panneau d'information électronique. Ce panneau doit être posé à un endroit à définir, près du giratoire. Cette réalisation devait se faire en synergie avec les travaux de la route de Corcelles-sur-Chavornay. Peut-on espérer connaître une date pour la pose de ce panneau ? (Cf. vœu 2021 adressé à M. Pascal Desponds).

Réponse de la Municipalité

Une réflexion doit être faite sur le réaménagement de la place du 100^{ème}. La pose du panneau d'informations électroniques sera intégrée dans le projet futur. Ce projet figurera dans le plan des investissements.

La Municipalité apporte un complément d'information au rapport de la CG sur ce point. Des offres indicatives quant à la réalisation et les coûts ont été demandées. Il s'avère que les montants annoncés par les entreprises sont plus élevés que le coût estimé dans le plan des investissements. La Municipalité va continuer à travailler sur ce projet et proposera un préavis au conseil communal lorsqu'elle obtiendra satisfaction. Dans chacune des offres, le panneau d'informations électroniques est demandé.

La CG souhaite une concrétisation du projet.

Le vœu n° 3 reste ouvert

Suivi des vœux 2023

Vœu n° 2

Un point de situation du PECC est présenté pour la première fois dans le rapport de la Municipalité 2023 sous forme d'un tableau. Afin de le préciser, la CG souhaite que les actions concrètes réalisées soient régulièrement communiquées.

Réponse de la Municipalité

Ce n'est pas un point de situation qui a été présenté dans le rapport mais l'état des lieux des pratiques des Communes de la région analysées par la HEIG.

Comme déjà expliqué au Conseil communal ainsi qu'à la CG, les objectifs du PECC font partie intégrante du plan de législature. La Municipalité intègre, à chaque fois qu'il est possible, les objectifs dans la réalisation des projets. Ces actions ont été communiquées au Conseil communal. Comme expliqué à la CG, à la fin de la législature, elles se retrouveront également dans le bilan du programme de législature.

La CG remercie la Municipalité pour ces précisions et souhaite que ce processus soit maintenu pour le restant de la législature, tout en intégrant également les objectifs concernant la prévention et la gestion des dangers naturels

Le vœu n° 2 reste ouvert

Vœux 2024

Vœu n° 1

Concernant la problématique des déchets non-conformes, la CG encourage la Municipalité à informer de manière plus régulière la population.

8 Administration générale

8.1 Séances de Municipalité 2021-2026

Aucun commentaire

8.2 Visite des nonagénaires

Aucun commentaire

8.3 Doyenne de la Commune

Aucun commentaire

8.4 Visite préfectorale

Le préfet est facilement joignable tout au long de l'année. La Municipalité peut s'adresser à lui lors des questions concernant des dossiers d'une certaine importance.

8.5 Litiges et procédures en cours

Aucun commentaire

8.6 Dossiers transversaux

Aucun commentaire

8.7 Mandats de représentation de la syndique de Chavornay

Les mandats de représentation permettent également les échanges d'intercommunalité.

9 Ressources humaines

	TOTAL 2024 Heures Hors horaire normal	SOLDE AU 31.12.24 Heures Solde des heures à compenser
Administration	400.40	308.80
Bâtiments	305.35	239.10
Voirie	310.45	229.50
Police	88.15	51.55
Social	114.40	34.40

Les heures supplémentaires effectuées par le personnel communal sont principalement :

1. Interventions hors des heures, tels que fuites d'eau ou déneigement.
2. Engagements lors de manifestations.
3. Remplacements lors d'absences (personnes à temps partiel).
4. Surcharge ponctuelle de travail. Par exemple, lors des locations du Foyer à des privés.

D'une manière générale, les heures supplémentaires sont majoritairement compensées au plus tard à la fin du 1er trimestre de l'année suivante.

La CG remercie Mme la Syndique pour avoir fourni le tableau ci-dessus. Ce dernier représente le nombre d'heures supplémentaires effectués par les collaborateurs des différents services durant l'année 2024.

En principe, un maximum d'une soixantaine d'heures supplémentaires par collaborateur est accepté. L'objectif est qu'elles soient reprises avant le 31 mars de l'année suivante. Elles ne sont jamais payées. En cas de séance en fin de journée, le collaborateur concerné commence à 15h00 ce jour-là. Cette méthode de reprise et compensation des heures supplémentaires ne crée pas de surcharge de travail. Les heures supplémentaires effectuées de 17h à 22h comptent 125% et les suivantes 150%.

En ce qui concerne le service des bâtiments, les employés évitent de faire des nettoyages la fin de semaine. Depuis 9 ans, des entretiens annuels ont lieu avec chaque employé.

Un travail d'analyse a été fait avec le service de la voirie ainsi qu'avec l'administration. Il en ressort que l'administration aurait la capacité de régler des dossiers simples pour le bureau technique. Ce travail d'analyse est envisagé aussi pour la conciergerie.

Les employés de la commune n'ont pas de convention collective de travail. Les salaires ont été revus cette année en fonction de l'ancienneté ainsi que des nouvelles formations effectuées (cela est fait au minimum 1 fois par législature).

9.1 Mutations dans le personnel

Aucun commentaire

9.2 Apprentis

La CG encourage la Municipalité à continuer la formation des apprentis. Ces derniers sont invités par leur formateur à poursuivre leur parcours professionnel en dehors de l'administration communale ou du service de voirie.

9.3 Formation

Les formations sont soit demandées par l'employé, soit elles lui sont proposées.

9.4 Collaboration avec les services communaux et remerciements

Aucun commentaire

10 Relations extérieures

10.1 Relations avec les Communes proches

Aucun commentaire

11 Déchets

11.1 Points de collecte

La pose de caméras dans le but dissuasif d'éviter le dépôt sauvage de sacs non-conformes est une discussion récurrente au sein de la Municipalité. Pour les points sensibles où la réalisation est faisable (terrain communal et présence d'un branchement électrique), la décision a déjà été validée. Pour les endroits plus complexes, la Municipalité recherche des solutions viables. La possibilité d'un système d'identification (badge, carte) a également été évoqué, mais en plus d'avoir un coût important, il nécessite une arrivée d'électricité (tous les points de collecte n'en sont pas munis). Selon Mme la Syndique, la réelle solution est dans la sensibilisation des citoyens. Pour cela, des pancartes avec des pictogrammes ont été posées sur chaque point de collecte et une diminution des incivilités a été constatée.

12 Forêts

12.1 Constat général

Aucun commentaire

12.2 Exploitation - coupes de bois

Aucun commentaire

12.3 Soins à la jeune forêt

Aucun commentaire

12.4 Travaux spéciaux

Aucun commentaire

12.5 Travaux techniques

Les travaux techniques sont réalisés uniquement par les gardes forestiers, la voirie n'est pas sollicitée.

12.6 Information diverses

Aucun commentaire

12.6.1 Gardes forestiers

Aucun commentaire

12.6.2 Sapins de Noël

Aucun commentaire

12.6.3 Martelage

Aucun commentaire

12.6.4 Piste Vita

La Municipalité reste attentive à la nécessité d'agrandir le parking.

13 Parcs et promenades - Domaines

13.1 Renouvellement des baux des parcelles communales

Un groupe de travail composé d'agriculteurs des 3 anciennes Communes (Chavornay, Corcelles-sur-Chavornay et Essert-Pittet) a été constitué. Une répartition équitable des parcelles a été effectuée. Aucune réclamation a été soulevée.

13.2 Revitalisation - Renaturation de nos cours d'eau

Aucun commentaire

13.3 Projet de décharge cantonale de la Verne

À la suite de l'audition des dicastères de Mme Laurence Marchand (Parcs et promenades-Domaines) et de M. Olivier Thibaud (Aménagement du territoire), nous constatons que la Municipalité nécessite d'une orientation ferme et d'un soutien solide concernant ce dossier de la part de son législatif.

13.4 Plan directeur des chemins agricoles AF

Aucun commentaire

13.5 Cimetières

Les trois cimetières de nos villages ont encore de la surface disponible et aucun travail n'est à prévoir.

13.6 Aménagement sportifs

La réflexion concernant le réaménagement des terrains de foot est en attente. L'investissement financier demande une étude attentive. La Municipalité est consciente de la nécessité d'un nouvel aménagement des terrains de foot. Ce dernier représente un besoin régional pour pouvoir absorber l'affluence des jeunes sportifs de plus en plus croissante. La CG regrette la mise en attente de ce projet si important pour la jeunesse de nos villages et encourage la Municipalité à reprendre l'analyse du dossier.

Hors rapport

Le projet de réaménagement des Jardins des Arsillets a été mis en suspens. Pour l'instant aucun changement des parcelles n'est à prévoir.

Mot de la fin

Mme Laurence Marchand relève une satisfaction générale sur l'avancement des différents dossiers (en particulier celui concernant la réalisation de la Piste Vita).
En revanche, un certain agacement a été éprouvé lors de la découverte du projet de décharge (cf. 13.3 du Rapport de Gestion). Être mis devant le fait accompli a été une grande déception.

Travaux

Services industriels

Eau

Epuration

Dicastère de M. Pascal Desponds

Pages 16 à 19 du rapport de gestion 2024.

La Commission a rencontré M. Pascal Desponds à deux reprises. Le premier entretien s'est tenu le 28 janvier 2025. Lors de la deuxième rencontre, qui a eu lieu le 30 avril 2025, M. Pascal Desponds était accompagné de M. Olivier Bischof (Chef du service de la voirie).

Présents : Mme Nadia Gloor et Aline Baù.
MM. Umberto De Gregorio, Gilles Mottaz et Gaël Maire et Yves Reymond.
Excusé : M. Michel Duvillard.

Entretien avec M. Olivier Bischof

M. Olivier Bischof a été présent durant l'étude de tous les points du rapport concernant le dicastère de M. Pascal Desponds. La CG remercie M. Olivier Bischof pour sa disponibilité lors de cette audition.

Vœux de la Commission de gestion

Suivi des vœux 2023

Aucun vœu en attente

Vœux 2024

Aucun vœu n'a été émis

Visite du réservoir de l'Esserton, samedi 3 mai 2025



La CG a profité de la vidange de la cuve circulaire en vue du nettoyage pour visiter le réservoir de l'Esserton accompagnée de M. Olivier Bischof et du Municipal en charge du dicastère, M. Pascal Desponds. La CG les remercie pour cette opportunité, leur disponibilité et pour les intéressantes explications reçues.

La CG se limite à vous faire part de sa visite en omettant explicitement les informations de caractère technique car ces dernières feront probablement l'objet d'un paragraphe du rapport de gestion 2025.

Réservoir de l'Esserton 2002			
Inauguration : 28 juin 2002			
Autorités :		Construction :	
Syndic	M. Pierre-André Leuenberger	Bureau d'études	DTP SA 1350 Orbe
Municipal de l'eau	M. Claude Lebet		
Municipaux	M/M. Guy Muller, Daniel Perret, Olivier Roux, Claude Tilley, Jean-Marc Thibaud	Ingénieur b.a.	J.-Cl. Nicod 1350 Orbe
Conseil communal	M. Patrick Malherbe, président	Coût total	Fr. 1'650'000.-
Quelques dates :		Données techniques :	
Décision du conseil communal	16 septembre 1999	Cuves rectangulaires	1300 m3 1500 m3
Début de la construction	3 juillet 2000	Cuve circulaire	1000 m3
Mise en eau des nouvelles cuves	1er juin 2001	Capacité totale	3'800 m3
Mise en eau de la cuve rénovée	6 décembre 2001	Réserve incendie	1000 m3
		Altitude trop-plein	516.20
		Altitude pompage	444.00

14 Travaux

14.1 Travaux sous préavis ou budget (non exhaustif)

Finalisation des projets et chantiers engagés en 2023 et 2024

Aucun commentaire

RC 289 - Route d'Yverdon - Giratoire - Carrefour Rue de Sadaz / Aménagements

Les réactions de la population ont été plutôt positives. Une partie des propriétaires fonciers ont également profité de se mettre aux normes (en séparatif). La Commune a donné un soutien lors de la recherche de leurs conduites sur leur terrain. Pour ce qui n'ont pas encore entrepris les travaux, ils auront deux ans pour se mettre aux normes.

14.2 Etudes - Projets

Rues du Verger et du Château - EC, EU et ESP - Préavis N° 13-4/24

Les travaux ont débuté et des problèmes de contamination eaux claires - eaux usées ont été identifiés.

Chemin de Perrevuit - Mise en séparatif - Préavis N° 7-3/24

Aucun commentaire

Hors rapport

La CG se demande quelle sera l'évolution du quartier autour de la gare CFF. M. Pascal Desponds nous oriente vers son collègue Municipal M. Olivier Thibaud.

La CG s'interroge sur l'utilité d'un passage piéton sur la route d'Yverdon en zone artisanale. M. le Municipal nous fait remarquer que des aides à la traversée sont présents. L'implantation d'un passage piéton en zone artisanale sur une route cantonale en traversée de village est peu probable. Des îlots fleuris ont été installé sur le côté droit de la route (direction Essert-Pittet) pour canaliser la possibilité d'entrée/de sortie des voitures qui se rendent dans les différentes entreprises de la zone artisanale.

Vision d'avenir : les travaux sur la Grand'Rue

14.3 Routes : Entretien courant - Réfections ponctuelles

Hors rapport

La CG s'intéresse sur la fréquence des nettoyages des collecteurs de sédiments. M. Pascal Desponds nous informe qu'il n'existe pas une obligation légale concernant la fréquence du nettoyage des collecteurs de sédiments. Ils sont au bénéfice d'un contrat de maintenance et ils sont traités selon un planning annuel. Leur périodicité dépend notamment de la pente du terrain : à certains endroits il est nécessaire deux fois par année, à d'autres une fois tous les trois ans. En ce qui concerne les grilles de route, ces dernières sont nettoyées une fois par année (obligation légale) en même temps. Elles ne peuvent plus être laissées vides mais doivent être remplies d'eau afin d'éviter les mauvaises odeurs et les nuisibles. Ce nettoyage est effectué en présence d'un employé communal (si la circulation le nécessite, de l'ASP).

M. Pascal Desponds nous communique que la route de Penthérez, interdite aux poids lourds, a été entretenue jusqu'à la limite communale. Les coûts étaient conformes à ceux prévus dans le budget. Malheureusement, l'humidité de la zone forêt n'aide pas à la bonne conservation.

15 Services industriels

15.1 Eclairage public EP

Hors rapport

La politique d'extinction progresse au sein de notre Commune, comme on peut le remarquer dans la Zone Industrielle. Cette démarche sera bientôt mise en œuvre également pour le village de Corcelles-sur-Chavornay.

15.1.1 Entretien courant & finalisation de l'assainissement

Aucun commentaire

15.1.2 Corcelles-sur-Chavornay Préavis 18-6/23

Aucun commentaire

15.1.3 OIBT - ESTI - Contrôles électriques et mécaniques

Ce contrôle énergétique est effectué tous les 5 ans par l'entreprise Romande Energie. Les données relatives aux lampadaires seront relevées par cette dernière et ensuite insérées sur le logiciel (MapNV). Ce qui permettra d'attribuer un QR et un numéro à chaque mât électrique et qui consentira à tout un chacun de signaler une éventuelle panne par le biais d'une application informatique.

16 Eau potable

16.1 Alimentation d'eau sous pression - ESP

Nous pouvons constater que la population augmente mais la consommation par personne diminue.

Hors rapport

À la suite de son souhait, la CG a pu avoir un aperçu du plan directeur de la distribution des eaux (PDDE) de notre Commune. Elle a pu comprendre son utilisation. Le PDDE est un arrêt sur image du réseau des eaux, un descriptif et un état des lieux du réseau. Il montre les faiblesses du système et l'axe de progression avec le degré d'urgence. Il est rédigé par un bureau privé mandaté par la Commune tous les 15 ans (si pas de gros changements) et mis à jour 2 fois par année. Le manuel de qualité dûment complété par M. Olivier Bischof est

également un soutien pour la rédaction du PDDE. La validation ce dernier est en cours auprès du Canton.

16.2 Caractéristiques des réseaux - Leur infrastructures- Volumes

Hors rapport

L'entreprise Von Roll s'occupe de rechercher des éventuelles fuites dans le réseau de la Commune, grâce à l'utilisation de micros posé sur les capes de vannes. Cet exercice est effectué de manière régulière une fois par mois. L'entreprise Hinni s'occupe de l'entretien une fois par année des bornes hydrantes.

16.2.1 Réseaux alimentant Chavornay, Essert-Pittet & Corcelles-sur-Chavornay

Aucun commentaire

16.3 PFAS - TFA & Pesticides - Chlorothalonil

L'eau de la Commune est dure mais de bonne qualité.

16.3.1 Produits chimiques éternels PFAS - TFA

Le puits d'Entreroches a été choisi, parmi d'autres au niveau suisse, pour l'étude NAQUA concernant ces produits chimiques. Actuellement la Commune ne possède aucune valeur de référence.

16.3.2 Pesticides - Métabolites du Chlorothalonil

Les analyses mensuelles montrent que le taux des métabolites du chlorothalonil est amplement sous la norme comme indiqué par le graphique du Rapport de Gestion 2024 (page 19).

17 Epuration

17.1 Le réseau des canalisations des eaux usées (EU) et des eaux claires (EC)

17.1.1 La planification de la gestion des eaux

Les données qui ont été introduites récemment dans le PGEE sont insérées dans le logiciel (MapNV).

Le réseau communal présente, à certains endroits, des points sensibles, qui peuvent être traités par des curages réguliers (eaux claires) ou par l'intervention d'une entreprise spécialisée (eaux usées).

17.1.2 Evacuation des eaux de chaussée à fort trafic

Aucun commentaire

Hors rapport :

La CG a été informée que la Commune de Bavois se raccordera à notre réseau d'eau prochainement. Les pourparlers sont en cours.

Mot de la fin

M. Pascal Desponds et Olivier Bischof nous confirment que le dicastère représente une grande charge de travail. Le réseau d'eau nécessite une surveillance permanente 24h sur 24 (le piquet du weekend s'occupe des contrôles pendant la semaine). M. Pascal Desponds loue l'expérience et la disponibilité de M. Olivier Bischof.

Commune de Chavornay

Cette législature a été marquée par de nombreux travaux, qui ont été exigeants, mais qui ont suivi le planning sans encombre. Pour l'avenir, il ne devrait pas y avoir de chantiers si importants.

La constante baisse du taux des métabolites du chlorothalonil est un soulagement pour notre Municipal, car la Commune évite une dépense élevée pour l'assainissement de l'eau.

Contrôle des habitants

Sécurité publique

Intégration des étrangers / CISEROC

Voirie

Pompiers - ORPC

Dicastère de M. Dominique Vidmer

Pages 20 à 26 du rapport de gestion 2024.

La Commission a rencontré M. Dominique Vidmer, accompagné de Mme Viviane Flück (préposée au contrôle des habitants), le jeudi 15 mai 2025.

Présents : Mme Nadia Gloor et Aline Baù.
MM. Umberto De Gregorio, Gilles Mottaz, Gaël Maire et Yves Reymond.
Excusé : M. Michel Duvillard.

Entretien avec Mme Viviane Flück

Mme Viviane Flück est employée dans notre Commune depuis 2017. Son cahier des charges au contrôle des habitants comprend la gestion des arrivées et des départs, des permis, les contrôles liés à l'inscription des chiens. Elle organise également l'accueil des nouveaux habitants, la cérémonie en l'honneur des jeunes qui ont eu 18 ans dans l'année et des personnes naturalisées. Elle gère les invitations. L'équipe du bureau du contrôle des habitants compte également une autre employée à 60%.

Mme Viviane Flück a le rôle de secrétaire de la Commission de police. Pour cette dernière, elle s'occupe de la gestion des amendes d'ordre, de la rupture des mises à ban, de la gestion des dénonciations en cas de dépôt sauvage de déchets. Les auditions ont lieu le lundi après-midi.

Elle s'occupe aussi des naturalisations (ordinaires uniquement).

L'incrément de sa charge de travail liée à l'augmentation de la population est compensé par la simplification des procédures. Une augmentation des postes n'est donc pas nécessaire pour le moment. La CG remercie Mme Viviane Flück pour sa disponibilité lors de cette audition.

Vœux de la Commission de gestion

Suivi des vœux 2022

Vœu n° 1 :

Le développement du quartier de la gare (côté village) a modifié les habitudes des citoyens et des personnes extérieures à la Commune. Au quotidien, cela se traduit par une forte densité de véhicules et de piétons qui congestionnent dangereusement le croisement rue de la Gare - rue du Jura avec un impact sur la route d'Orbe. La CG demande à la Municipalité de mettre en œuvre les actions nécessaires pour la sécurité des usagers et des riverains.

Réponse de la Municipalité

Des réflexions sont déjà en cours et des mesures vont être testées.

La Municipalité informe qu'à ce jour une étude est en cours de réalisation par des bureaux spécialisés.

La CG regrette l'inertie concernant cette situation qui s'avère être critique pour la sécurité des usagers et des piétons.

Le vœu n° 1 reste ouvert

Vœux 2024

Vœu n° 1

A la suite de la dissolution de la CISEROC ; la CG invite la Municipalité à rétablir le Samedi sans frontières.

18 Contrôle des habitants

Tâches du service

Cf. Entretien avec Mme Viviane Flück

Guichet virtuel et formulaires en lignes

Aucun commentaire

Chiffres de la population

Aucun commentaire

Frontaliers

La Commune touche la rétrocession (montant dû de l'année précédente) en septembre de l'année courante. La rétrocession est calculée sur la masse salariale et gérée par la Bourse communale et le Canton.

Naturalisation

Le Canton vérifie le niveau de français des candidats, s'ils sont au bénéfice de l'aide sociale et/ou s'ils ont un casier judiciaire. Dans certains cas, le Canton recale les candidatures qui ne sont pas valables. Chaque dossier arrive ensuite à la Commune (4-6 mois après avoir été déposé). Si le candidat a fait sa scolarité en Suisse, il passe une audition. S'il a effectué sa scolarité à l'étranger, il doit passer un test de connaissances. Les 160 questions du test sont connues à l'avance et peuvent être préparées. Un candidat est rarement recalé par la Commune. Dans le cas d'un refus, un candidat peut faire recours. L'ensemble de la procédure peut durer environs deux ans.

19 Sécurité - Police

Délits et événements

En 2024 la Gendarmerie cantonale a été sollicitée 817 fois sur notre Commune. Ces interventions concernent notamment des conflits de voisinage/couple (en augmentation), la perte de documents et le vol de plaques. Une rencontre avec la Gendarmerie a lieu une fois par mois lors de laquelle les dossiers en cours sont débattus. Il en ressort que la gare est un point sensible. Les problèmes liés au trafic de drogue ont fait leur apparition. Un nouveau phénomène est le vol dans les entreprises (commerces, carrosseries). La Gendarmerie s'y est adaptée et patrouille aussi la nuit. La collaboration entre la Gendarmerie et la Commune (y compris avec l'ASP) est bonne.

AO et OP (amendes d'ordre, ordonnances pénales)

Sécurité et trafic

Les tâches liées à la sécurité et au trafic sont assurées par l'ASP et le préposé au stationnement (celui-ci n'est pas au bénéfice d'un diplôme d'ASP). Le Canton délègue de plus en plus de tâches aux Communes. Dans le cas de notre Commune, l'ASP doit intervenir pour tout ce qui concerne la réglementation communale. La police du commerce représente une nouvelle charge pour ce dernier. Une formation a été faite pour que les critères soient respectés. Dans le cas d'un incrément de la masse de travail, la présence d'un seul ASP

pourrait devenir insuffisante. La politique de la Municipalité est de mettre à disposition des employés le matériel nécessaire à optimiser leur travail.

Les caméras de surveillance sont un moyen utilisé également par la Gendarmerie. Trois d'entre elles seront posées à la nouvelle place intergénérationnelle. La Municipalité recherche aussi une solution pour les points de collecte sensibles. Pour certains endroits il faut faire face à des contraintes techniques. Un système mobile est aussi envisagé.

20 CISEROC

CISEROC

La CISEROC doit encore être dissoute officiellement. Cette abrogation doit ensuite être validée par le Conseil communal d'Orbe et la Municipalité de Chavornay. La Commune n'a fait aucun investissement dans le passé, ni financier ni matériel.

Le Café Contact Créatif

Le projet « Café Contact Créatif » a été soumis au Canton, mais aucune subvention a été allouée. Cette décision est motivée par la manière de comptabiliser les participants. Le Café Contact Créatif est financé par le montant que la Commune aurait dû verser pour la CISEROC. Dans un avenir, le souhait de la Municipalité que le Café Contact Créatif soit de plus en plus intergénérationnel et accueille davantage de personnes en difficulté.

21 Voirie

Organisation et tâches

La Municipalité veille qu'en déléguant à des entreprises externes, il n'y ait pas de perte des connaissances. Ces dernières effectuent des tâches supplémentaires et interviennent en cas de vacances/maladie. Les employés communaux ne sont pas dépréciés. Le travail intéressant a été maintenu (ils ont pu s'exprimer individuellement à ce sujet).

En cas d'urgence liée au réseau d'eau, le personnel de la voirie n'intervient pas au niveau des travaux (on ne possède d'ailleurs pas de pelleteuse) mais amène les connaissances (positionnement des vannes, des bornes hydrantes ou autre).

22 Pompiers

SDISPO - Service de Défense Incendie et de Secours de la Plaine de l'Orbe

Aucun commentaire

CHABACO

Une petite diminution des effectifs a été remarquée mais elle est sans incidence. Le manque de personnel opérationnel en journée se ressent. Les Communes du groupement de Sainte-Croix vont intégrer le CHABACO. Cela permettra d'organiser des formations moins coûteuses : un seul intervenant pour un plus grand nombre de participants

23 ORPC

ORPC Jura-Nord vaudois

La mise en place d'un système d'urgence a été effectué. Cela comporte une marche à suivre et une liste des intervenants à solliciter en cas de catastrophe. Dans notre Commune, les

dangers principaux sont les inondations et les éboulements.

Mot de la fin

M. Dominique Vidmer nous fait part des difficultés liées à la gestion de la voirie, qui est au service des autres dicastères. Cette transversalité ne doit pas être subie. Pour cela la création d'un groupe de travail a permis de faire le point sur les fonctions et les cahiers des charges des employés de la voirie. Les réunions avec les collaborateurs ont permis la remise en question du service et la création des bases pour le réaménagement. La reconnaissance du travail effectué par les employés est primordiale pour la bonne entente du service.

Instruction publique

Parascolaire

Petite enfance

Affaires sociales

EJED

Séniors

Dicastère de M. Yves Leuenberger

Pages 27 à 31 du rapport de gestion 2024.

La Commission a rencontré M. Yves Leuenberger, accompagné de Mme Nathalie Butty (référente sociale de la Résidence au Fil du talent), le jeudi 17 avril 2025.

Présents : Mme Nadia Gloor et Aline Baù.
MM. Umberto De Gregorio, Gilles Mottaz et Gaël Maire.
Excusés : MM. Yves Reymond, Michel Duvillard.

Entretien avec Mme Nathalie Butty

Mme Butty est engagée à 60%, par la Commune. Ses honoraires sont entièrement refacturés à la résidence.

Mme Butty possède une formation d'infirmière et a été engagée en tant que référente sociale en 2017. La Commune est très satisfaite des prestations fournies par Mme Butty.

Son cahier des charges est vaste et varié :

- Eviter la solitude des personnes âgées.
- Créer des liens et des contacts entre/avec les locataires de la Résidence.
- Créer de l'entraide.
- Faire le lien entre les résidents et les différents protagonistes : le corps médical, les curateurs, la Commune, le CAT et le CMS.
- La mise en place d'animations en lien avec l'alimentation (préparation de confitures, de tresses, etc.), la préparation de bricolages ou la proposition de jeux de société.
- Elle est présente pour les résidents lors des différentes animations qui ont lieu à Chavornay : le marché du vendredi, le 1^{er} août, la sortie des retraités.
- Mme Butty les accompagne également lors des courses et autres déplacements.
- Dans des cas particuliers elle réalise les souhaits des résidents et rends visite aux résidents hospitalisés. Certaines activités peuvent se dérouler aussi le week-end.
- Mme Butty participe également à des formations et à des ateliers.

La CG a eu le plaisir de rencontrer une personne passionnée par son travail, qui fait preuve d'une grande flexibilité et disponibilité. Mme Butty est très investie et représente un point de repère pour les résidents. La CG félicite Mme Butty pour son engagement auprès des personnes âgées de la Résidence au Fil du Talent.

Vœux de la Commission de gestion

Suivi des vœux 2022

Vœu 2

La CG est attentive au nombre de familles sur liste d'attente pour une place en garderie/nurserie, le CODIR de l'ASAICE souhaitant favoriser les accueillantes en milieu familial (AMF), nous lui demandons de promouvoir le rôle de ces dernières auprès de la population de nos trois villages.

Réponse de la Municipalité

Le développement des accueillantes en milieu familial est une volonté du CODIR ASAICE. Preuve en est le flyer envoyé dans toutes les Communes de l'association début 2023.

La volonté du Codir ASAICE est toujours de renforcer l'accueil en milieu familial. Les conditions salariales ont été améliorées avec l'octroi d'un 13ème salaire. Ce phénomène se retrouvant dans tous les réseaux, la FAJE a créé un groupe de réflexion au sujet des accueillantes en milieu familial ; notre coordinatrice en milieu familial fait partie de ce groupe de réflexion.

Le vœu n°2 est clos

Suivi des vœux 2023

Aucun vœu en attente

Vœux 2024

Aucun vœu n'a été émis

24 Instruction publique

24.1 Préambule / Organisation

Aucun commentaire

24.2 Etablissement primaire et secondaire Chavornay & Environs (EPSCE)

Aucun commentaire

24.3 Transports scolaires

Organisation / mandataires

L'appel d'offres pour le contrat des transports scolaires a été publié en septembre 2024 et a reçu 4 propositions. Pour ce dernier, l'ASAICE et l'ASIOR ont eu le soutien de Microgis qui a géré la planification. En ce qui concerne les tâches techniques d'évaluation des offres, elles ont été effectuées par Hymexia (entreprise spécialisée) qui selon certains critères (prix, qualité de service, type de véhicule, les chauffeurs, les salaires, etc.) a édité le cahier des charges. Actuellement Hymexia élabore le contrat avec Helvecie, qui est l'entreprise choisie. Son mandat sera de quatre ans et pourra être reconduit pour 1 année. Microgis

Dès août, les véhicules (bus scolaires) seront stationnés à Chavornay, chez Planzer. Un local avec buvette et WC sera mis à disposition des chauffeurs.

25 Accueil de jour parascolaire UAPE

25.1 Mandat de prestation

La difficulté à recruter du personnel est due à une forte concurrence de la part d'autres réseaux et d'un manque de personnel qualifié. Pour cela, l'Association Ile aux corbeaux a mis l'accent sur la formation d'apprentis et sur la formation continue. Actuellement le quota des AMF est stable (condition assez rare dans le Canton Vaud) et celui des collaborateurs de la garderie est également satisfaisant.

25.2 Structures d'accueil parascolaire

La CG se demande, si avec l'augmentation de la population, nos infrastructures seront suffisantes et aimerait connaître la vision d'avenir de l'ASAICE concernant ce sujet. Au vu de l'augmentation de la population, l'ASAICE a développé et présenté son plan de développement 2025-2030 à la FAJE. Ce dernier prévoit une garderie de 44 places et une UAPE de 48 places supplémentaires.

25.2.1 Cantine scolaire - réfectoire

Aucun commentaire

25.2.2 Accueil parascolaire

La campagne publicitaire organisée par la FAJE a permis de recruter 2 AMF supplémentaires en 2024. Les délais d'attente pour une place d'accueil chez les AMF sont soumis à différents critères qui rendent l'évaluation très compliquée.

25.2.3 Structures d'accueil préscolaire

Garderie les Petits Poucets

Concernant la liste d'attente, en garderie le discours est semblable à celui des AMF : le délai d'attente pour une place d'accueil est difficilement estimable.

25.2.4 Accueil inter-réseaux

Les emplacements des nouvelles structures prévues par le plan développement de l'ASAICE sont inconnus.

Hors rapport

La CG se questionne sur la problématique qui touche certains accueils qui présentent la particularité du/des parent/s sans emploi ou à un bas pourcentage. Ceci peut générer des tensions et mésententes entre parents et collaborateurs lorsque l'accueil n'est pas assez structuré et cadré, surtout concernant les horaires (d'arrivée et départ) et peut être vécu comme un accueil « à la carte » par les parents. La FAJE s'est penchée sur le sujet et elle est en pleine réflexion. Elle demande aux réseaux d'être plus attentifs lors du contrôle des dossiers financiers des parents et des éventuels changements qui peuvent intervenir lors d'un changement de travail.

26 EJED

La Commune apporte un soutien financier au passeport vacances pour chaque participant.

Lors des activités sportives (sous forme de jeux) en salles du mercredi après-midi, les TSP s'occupent de l'organisation des activités. Elles assurent la sécurité et recadrent les comportements offensifs et provocants. Lors des activités extra muros, elles s'entourent d'accompagnants compétents.

A l'état actuel, les prestations proposées par les TSP sont en adéquation avec la demande et satisfont le besoin des jeunes. Au vu de l'augmentation de la population, une analyse de l'essor de l'EJED est en cours d'étude.

27 Séniors

27.1 Plan canicule

Aucun commentaire

27.2 Sortie des retraités

Aucun commentaire

27.3 Attentions aux Aînés

Aucun commentaire

27.4 Noël des Aînés

La CG tient à remercier la disponibilité par la section des Samaritains.

28 Résidence au Fil du Talent

28.1 Bâtiments et locations

La fondation Château Corcelles Concise assure la gestion du CAT depuis 2020 et cela avec l'entière satisfaction de la Municipalité. Le CAT est ouvert 5 jours par semaine et il est fréquenté autant par les résidents de la Résidence au Fil du Talent que par les aînés de Chavornay et environs.

La place de rencontre intergénérationnelle qui se situe entre la Résidence et le CAT sera inaugurée avant l'été 2025.

28.2 Référente sociale

Cf. Entretien avec Mme Nathalie Butty

29 Services sociaux

Centre Social Régional (CSR)

Ces derniers temps, la Commune a remarqué une augmentation des dossiers. La Commune ne fournit aucune prestation financière. Sa tâche se résume à l'étude du dossier et à fournir les informations utiles. Elle relationne les personnes qui demandent un soutien avec les bons interlocuteurs (AI, AVS, RI, PC, Fondations, etc.).

Dans la même optique, une cellule logement a été créé pour venir en aide aux personnes qui doivent quitter précipitamment leur appartement.

ASPMAD / CMS Nord vaudois

Les proches aidants bénéficient du soutien d'associations qui peuvent fournir des solutions et des alternatives (comme le CAT).

Mot de la fin

M. Yves Leuenberger nous fait part de son contentement dans l'exécution de son travail. La reprise de l'ensemble de l'accueil parascolaire et préscolaire a été un grand défi, qui a été relevé et effectué avec plaisir par l'ASAICE et par le Municipal lui-même. Ce dernier nous fait part de la belle entente qui règne au sein du Codir de l'ASAICE et de la Municipalité de notre Commune. M. Yves Leuenberger profite de louer les bons rapports qu'il entretient avec les collaborateurs de la Commune.

Aménagement du territoire

Police des constructions

Urbanisme

Salubrité

Dicastère de M. Olivier Thibaud

Pages 32 à 35 du rapport de gestion 2024.

La Commission a rencontré M. Olivier Thibaud, accompagné de Mme Lisia Gonin (collaboratrice technique), le jeudi 8 mai 2025.

Présents : Mme Nadia Gloor et Aline Baù.
MM. Yves Reymond, Gilles Mottaz et Gaël Maire.
Excusés : MM. Umberto De Gregorio, Michel Duvillard.

Entretien avec Mme Lisia Gonin

Au sein du bureau technique, Mme Lisia Gonin, qui possède une formation d'architecte HES, est en charge principalement de la police des constructions. Elle s'occupe des dossiers des dispenses d'enquête, des panneaux solaires, des pompes à chaleur et des arbres (abattage et autre).

Le lundi après-midi le Municipal en charge de ce dicastère est au bureau afin de recevoir les habitants en séance. Lors des réunions, Mme Lisia Gonin épaula le Municipal en charge. La CG remercie Mme Lisia Gonin pour sa disponibilité lors de cette audition.

Vœux de la Commission de gestion

Suivi des vœux 2023

Aucun vœu en attente

Vœux 2024

Vœu n°1

La CG invite la Municipalité à être visionnaire et proactive avec les différents partenaires (CFF, privés, Travys, etc.) concernant l'aménagement de la place de la Gare routière.

30 Aménagement du territoire

30.1 Plan directeur cantonal

Lors de ces ateliers autour des sept enjeux pour l'avenir de notre Canton, les échanges des différents acteurs impliqués ont été essentiels pour la suite de la révision du PDCn.

30.2 Plan d'affectation communal (PACom)

Aucun commentaire

31 Urbanisme

31.1 Plan d'affectation (PA) « Les Moëllettes - Bas du Village 2 »

Le PA "Les Moëllettes - Bas du Village 2" ne possède pas d'échéancier à ce jour. Cependant une étude rythme son avancement. Ce dernier est soumis autant aux contraintes budgétaires qu'au degré d'urgence modéré.

31.2 Plan d'affectation « Sous - Ville, Perrevuit, Les Places, Vers la Gare, St Marcel » (zone industrielle)

Le plan d'aménagement de la place de la Gare est une problématique qui préoccupe la Municipalité. Ce plan a été retardé par des oppositions qui sont très difficiles à lever. Une grande discussion a comme sujet le terrain sur lequel passent les voies AOC et qui sera réaffecté. Les CFF sont le principal acteur impliqué dans ce réaménagement de la place de la Gare, qui en collaboration avec les autres interlocuteurs, désirent trouver une solution viable.

31.3 Commission consultative d'urbanisme (CCU)

Aucun commentaire

32. Police des constructions

32.1 Préambule

Les dossiers ne sont pas plus complexes qu'auparavant, mais ils doivent être traités de manière complète et détaillée afin d'éviter toutes possibilités d'oppositions.

En revanche le traitement des dossiers s'est intensifiée ces dernières années. Le cas de deux dossiers visant à réhabiliter des bâtiments en y installant une dizaine de logements en est un exemple. La Fondation Patrimoine Suisse a fait opposition sur des critères purement architecturaux et subjectifs. Actuellement presque tous les dossiers présentent des oppositions qui entravent le déroulement de l'enquête. Lors des entretiens avec les opposants, M. Olivier Thibaud et Mme Lisia Gonin doivent faire preuve de diplomatie afin de réussir à faire lever les oppositions.

À noter aussi que si une opposition est levée (et pas retirée par l'opposant), la Municipalité n'est pas à l'abri d'un recours.

32.2 Enquêtes publiques et permis de construire

La masse de travail est maîtrisée, car le Bureau Technique priorise les dossiers.

32.3 Permis d'habiter/d'utiliser

Le retard avec les permis d'habiter/d'utiliser dû à la priorisation d'autres dossiers, devrait être absorbé.

32.4 Dispenses d'enquête publique

Aucun commentaire

32.5 Commission de salubrité

Aucun commentaire

32.6 RiBT (Réseau intercommunal des Bureaux Techniques)

Les dossiers externes à la Commune représentent un service que la Municipalité se doit de rendre à nos Communes voisines. La masse de travail est accrue car les nouveaux règlements, qui limitent l'autonomie des Communes impactent directement le travail du Bureau Technique. Malgré cela, cette incrémentation reste gérable.

32.7 Dossier transversaux

Protection du patrimoine arboré

Selon la Municipalité la loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysage (LRrPNP), notamment du patrimoine arboré, présente trop de restrictions et contraintes pour les privés et pour les Communes. Par la suite, on pourrait craindre qu'une certaine réticence à planter des arbres pourrait se manifester chez les propriétaires.

Un arboriste professionnel a été mandaté par la Commune pour faire l'inventaire des arbres remarquables. Une subvention cantonale est versée lors de l'entretien des arbres remarquables publics et privés.

32.8 Organisation

Aucun commentaire

Mot de la fin

M. Olivier Thibaud nous rappelle que les dossiers traités sont sur un long terme. La vision d'avenir souhaitable concernant ce dicastère sera d'employer la philosophie d'analyse actuelle qui se base sur l'application des règlements et sur le pragmatisme dans la mise en œuvre.

Finances

Vente de terrains communaux

Développement économique

Energies renouvelables

Informatique

Dicastère M. Guillaume Abetel

Pages 36 à 42 du rapport de gestion 2024.

La Commission a rencontré M. Guillaume Abetel, accompagné de M. Jean-Luc Stäubli (boursier communal) le mercredi 7 mai 2025.

Présents : Mme Nadia Gloor et Aline Baù.
MM. Yves Reymond, Michel Duvillard, Gilles Mottaz et Gaël Maire.
Excusé : M. Umberto De Gregorio.

Entretien avec M. Jean-Luc Stäubli

M. Jean-Luc Stäubli est le boursier communal de notre Commune depuis 10 ans. Le cahier des charges d'un boursier communal est très différent d'une Commune à l'autre. À Chavornay, elle comprend la tenue des comptes de la Commune, mais aussi de l'ASAICE, des syndicats (syndicat de la ZI et Travys) et de l'ADEOC.

Le boursier peut compter sur 3 assistants/es, pour un total de 2,3 ETP. Il leur délègue de nombreuses responsabilités, de manière à rendre leur travail intéressant. Ils sont spécialisés respectivement dans la facturation, les créanciers et les services industriels. Le boursier quant à lui s'occupe principalement du contrôle de la gestion (budget, crédits, institutions, etc.). Il est également formateur des apprentis.

Les employés de ce service n'ont pas d'heures supplémentaires grâce à leur flexibilité. Par exemple, dans le cas d'une assemblée le soir, M. Jean-Luc Stäubli commencera seulement à 15h00.

Il faut souligner aussi une forte solidarité entre boursiers, notamment avec ceux d'Orbe et Ste-Croix, qui utilisent les mêmes logiciels comptables.

En cas de problème, les assistants peuvent assurer la plupart du travail du boursier. Les fiduciaires peuvent aussi intervenir. De plus, l'association cantonale des boursiers dispose de boursiers non permanents disponibles pour des remplacements. La CG remercie M. Jean-Luc Stäubli pour sa disponibilité lors de cette audition.

Vœux de la Commission de gestion

Suivi des vœux 2023

Aucun vœu en attente

Vœux 2024

Vœu 1

La CG a pris connaissance de « l'Etude de planification des P+R et B+R dans le district du Jura-Nord vaudois » faisant craindre une saturation de notre P+R qualifié de « stratégique » par l'étude à horizon de 15 ans. La CG encourage la Municipalité à être visionnaire et proactive avec les différents partenaires (communes avoisinantes, CFF, etc.) dans la gestion cruciale de ce dossier de mobilité douce.

33 Finances

33.1 Etat des finances communales de Chavornay

Le passage au nouveau système comptable (MCH2) a été fait de manière efficace et consciencieuse.

33.2 Les comptes de la Commune seront affectés ces prochaines années par :

La CG se renseigne si des demandes de personnel d'autres dicastères ont été traitées ? M. Guillaume Abetel nous oriente vers le dicastère de Mme Laurence Marchand.

34 Mutation de terrains communaux

34.1 Transactions immobilières

La volonté de la Municipalité est de favoriser les entreprises du village ou celles qui amènent des places de travail. Les parcelles en zone d'utilité publique laissent beaucoup de possibilités à la Commune.

34.2 SAF-ZIN

Les versements ont été suspendus car il y a assez d'argent pour alimenter les frais courants. Le 10% restant sera demandé quand cela sera nécessaire.

34.3 Association pour le développement d'Orbe et de Chavornay - ADEOC

Les statuts ont été validés en 2024. La communauté, qui représente l'ensemble des entreprises des 2 Communes, a été créée la même année.

La mobilité douce a été analysée par l'étude ESAM ainsi que par BikeLabs (cela hors ADEOC). A la suite d'un questionnaire adressé aux entreprises, un mandat a été attribué à BikeLabs visant à faire ressortir les synergies des deux Communes. Dans le futur, le projet sera de proposer un plan d'action concernant la mobilité douce entre les deux Communes.

34.4 Association pour le développement du Nord-Vaudois - ADN

Les comités locaux

Il faudrait peut-être mettre en avant la possibilité d'utiliser cette enveloppe de 33'000CHF, aussi par les privés.

La gestion des ZIZA (Zone Industrielle, Zone Artisanale)

Aucun commentaire

Planification régionale des parkings d'échange pour voitures (P+R) et pour vélos (B+R)

La CG remercie M. Guillaume Abetel pour lui avoir mis à disposition « l'Etude de planification des P+R et B+R dans le district du Jura-Nord vaudois ». La politique cantonale concernant le flux des voitures privées est de freiner les véhicules en amont de leur parcours plutôt qu'en destination. Les destinations principales sont Neuchâtel, Yverdon, Renens et Lausanne. La priorité est d'intercepter le plutôt possible les gens sur leur parcours pour les rédiger vers les transports publics. L'étude sert à prévoir la disposition des parkings (P+R) qui seront à disposition à l'avenir. Leur construction est subventionnée par le Canton.

A la suite des discussions avec POMOCA, la capacité du B+R à la Gare a doublé (côté Orbe). La place de la Gare doit être réaménagée pour accueillir un futur trafic de bus qui va s'intensifier.

34.5 Journée des entreprises

Cette journée est une activité qui doit être pérennisée.

35 Energies renouvelables

35.1 Infrastructures

Les dépenses sont inférieures à celles de l'année 2023. Le profil des demandeurs d'un soutien du fonds montre qu'il s'agit de privés domiciliés sur la Commune, majoritairement des propriétaires.

Situation financière du fonds

Aucun commentaire

Sollicitations du fonds

Aucun commentaire

35.2 Photovoltaïque communal

Le site du Verneret est actif.

Par le biais du passage au nouveau plan comptable, le fonds pour le photovoltaïque doit être muté en prêt financement, à dissoudre sur la même durée de l'amortissement. Cela sera donc le cas de ce fonds quand aucun chantier concernant le photovoltaïque ne sera plus envisagé.

36 Informatique

36.1 Site Internet

Aucun commentaire

36.2 MapNV et Geocity

MapNV est à jour. Le bureau technique est responsable de sa tenue. Les nouvelles données sont intégrées dans le logiciel.

36.3 Cybersécurité

Le label se renouvelle tous les deux ans.

37 Mobilité

Aucun commentaire

Mot de la fin

Grâce au travail de notre boursier, le passage au nouveau logiciel comptable MCH2 a été un succès.

En revanche, il reste un sentiment de déception concernant le dossier du projet photovoltaïque de la STEP. Car ce dernier n'avance pas aussi rapidement que la Municipalité le souhaiterait.

Gestion des bâtiments

Locations

Conciergerie

Sociétés locales

Patrimoine communal

Culture

Dicastère Mme Océane Auzépy Renard

Pages 43 à 50 du rapport de gestion 2024.

La Commission a rencontré Mme Océane Auzépy Renard, le lundi 14 avril 2025.

Présents : Mme Nadia Gloor et Aline Baù.
MM. Umberto De Gregorio, Gilles Mottaz et Gaël Maire.
Excusés : MM. Yves Reymond, Michel Duvillard.

Vœux de la Commission de gestion

Suivi des vœux 2023

Aucun vœu en attente

Vœux 2024

Vœu n° 1

La CG relève la forte utilisation des salles par les USL, qui ne laisse que peu ou pas de places pour de nouvelles sociétés locales ou des demandes supplémentaires. La CG demande à la Municipalité de continuer à être attentive à cette thématique dans les années à venir.

Vœu n° 2

La CG constate que « les appels à projets » nécessitent encore du soutien financier et logistique de la Commune, ainsi qu'une promotion plus soutenue auprès de la population. La CG demande à la Municipalité de poursuivre son engagement en faveur de la culture et de soutenir la réalisation des futurs appels à projets.

38 Bâtiments communaux

38.1 Suivi des préavis

Préavis 12-4/23 : les travaux sont dans les délais.

Préavis 8-11/22 : aucun commentaire

Préavis 10-3/24 : aucun commentaire

38.2 Projets réalisés en 2024

Colonies de chauve-souris

Leur présence a été découverte lors du passage des responsables cantonaux, qui ont répertorié différents sites de colonisations sur le territoire communal. La présence de colonies de chauve-souris n'occasionne aucune charge de travail ni aucun dégât au patrimoine de la Commune.

Refuge de Chavornay

La CG émet des remerciements pour les améliorations effectuées au refuge, notamment celles concernant les toilettes. Des petites améliorations relatives à la lumière sont prévues à court terme ainsi que la possible installation d'une table à langer.

39 Entretien courant

La CG a souhaité avoir des exemples concrets des améliorations réalisées concernant les accès aux personnes à mobilité réduite.

Mme Océane Auzépy Renard nous a fait mention de la suppression d'un seuil sur le site du Verneret, entre le bâtiment A et le bâtiment C. Au collège de la Cité, une main-courante a été posée pour donner suite aux besoins d'une utilisatrice. La pose de deux autres rampes est prévue prochainement (temple Chavornay, refuge).

La CG constate que la thématique liée à l'accès aux personnes à mobilité réduite est prise en compte pour l'ensemble de la Commune et a été traitée de manière appropriée.

Les bâtiments communaux subissent peu de dégradation lors des locations aux privés.

40 Optimisation des consommations énergétiques

La CG (lors du rapport de la Commission de gestion 2023 a encouragé la Municipalité à poursuivre les efforts en matière d'économie d'énergie) constate que cette politique énergétique est toujours d'actualité et qu'il existe encore des possibilités d'améliorations (diminution de la température, mais les usagers ne sont pas prêts). Les plaintes des utilisateurs sont très marginales. M. Truffer (responsable des bâtiments) intervient de manière efficace lors de problématiques liés aux bâtiments.

Dans la même optique de diminution des coûts, chaque semaine M. Truffer effectue des relevées de la consommation d'eau et d'électricité, ce qui permet de détecter rapidement d'éventuelles fuites.

41 Le Service

41.1 Organisation du service

Service conciergerie

La CG a demandé des détails sur l'organisation du service de piquet de conciergerie. Mme Océane Auzépy Renard nous informe que le piquet est rémunéré 100chf du week-end. Les heures effectuées lors des interventions sont rémunérées à part. Le service de piquet intervient également entre deux locations successives durant le week-end.

Lorsque des problèmes surgissent, les locataires peuvent appeler le numéro de téléphone de M. Merlo (responsable conciergerie) et l'appel sera dévié sur celui de la personne en charge du piquet.

Le nouveau robot fait l'unanimité du service de conciergerie.

41.2 Les formations

Aucun commentaire

42 Patrimoine communal

La CG a constaté que l'état du bâtiment administratif de Corcelles sur Chavornay n'a pas évolué en 2024 et que les volets se trouvent toujours dans une situation de vétusté qui nécessite une rénovation. Les travaux ont été repoussés en 2025. Ces derniers seront soit changés, soit renouvelés selon le montant du devis du peintre.

La synergie qui existe entre la Commune, la gérance et les locataires est toujours au beau fixe.

Concernant l'ancien stand de tir de Corcelles-sur-Chavornay (« couvert dans les bois »), Mme Océane Auzépy Renard nous informe que le montant d'éventuelles réparations serait trop élevé. De plus son attractivité est limitée par sa situation excentrée et le manque de parking dans les environs.

Le tableau « Nombre de jours occupés » présenté à la page 47 du rapport de Gestion tient compte uniquement des utilisations des salles à titre privé. La CG a demandé d'examiner les tableaux des réservations des salles par les sociétés locales. Mme Océane Auzépy Renard nous a fait parvenir les documents et nous avons pu constater que les salles mises à disposition des sociétés locales sont fortement utilisées et sollicitées. Actuellement le système de planning mis en place satisfait tous les utilisateurs.

Mme Océane Auzépy Renard a constaté que les incivilités sont en diminutions et cela grâce aux collaborateurs du service qui s'occupent de la médiation lors des problématiques avec les locataires des salles.

43 Mise à disposition des locaux

43.1 Les écoles de musique

Aucun commentaire

43.2 Les privés

Aucun commentaire

43.3 Les sociétés locales

L'abri PC est constitué de 4 locaux qui sont utilisés par les sociétés suivantes :

- Local 1 : l'école de musique Biremis
- Local 2 : la Taverne D20
- Local 3 : la Fanfare
- Local 4 : la Ecole de Musique Multisite

44 Sociétés locales

Aucun commentaire

45 Culture

45.1 Organisé par la Municipalité

Aucun commentaire

45.2 Nouvelles manifestations/appel à projet

La *Journée du Cinéma* et la *Nuit des Contes* sont les seuls projets présentés par des tiers en 2024. Ces projets ont eu un très bon accueil auprès de la population. La CG souhaiterait une reconduite de ces deux projets dans les années à venir. Mme Océane Auzépy Renard nous informe que aucun autre projet a été présenté. Les critères d'attributions d'un soutien financier dépendent de la population ciblée, de la thématique du projet ou le nombre de participants potentiel. La somme allouée en 2024 pour ces deux appels à projet est inférieure au budget prévu au départ.

45.3 Organisé par d'autres acteurs du village

Aucun commentaire

45.4 Appel à projet et Commission culture

Aucun commentaire

46 Culte

Mme Océane Auzépy Renard nous informe que l'église catholique Notre Dame de Grâce (Orbe) subira une rénovation énergétique en 2025.

Mot de la fin

Mme Océane Auzépy Renard nous fait part de sa satisfaction pour l'exécution des projets réalisés lors des années précédentes. Elle estime avoir une équipe très investie avec qui elle peut échanger.

Conclusions

À la suite de l'examen du rapport de gestion municipal 2024 et aux rencontres avec les différents responsables des dicastères, la Commission de gestion vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- Vu le rapport de gestion 2024 de la Municipalité ;
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

Décide :

- D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2024 ;
- De donner décharge à la Commission de gestion de son mandat

Chavornay, le 28 mai 2025

Les membres :

Nadia Gloor



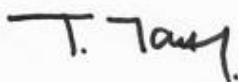
Yves Reymond



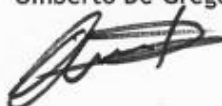
Gael Maire



Gilles Mottaz



Umberto De Gregorio



Michel Duvillard



La présidente:

Aline Baù

